



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la **Salle de l'Orangerie**,

LE VENDREDI 20 MARS 2026 À 20H00

À BOSMIE-L'AIGUILLE,

Le 16 mars 2026.

Le Maire

Maurice LEBOUTET


ORDRE DU JOUR :

- ☒ Election du Maire.
- ☒ Détermination du nombre d'adjoints.
- ☒ Election des adjoints.
- ☒ Versement des indemnités de fonctions au Maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux.
- ☒ Délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire.
- ☒ Désignation des délégués dans les organismes extérieurs.
- ☒ Désignation des délégués dans les commissions communales
- ☒ Questions diverses.

Affiché le 16.03.2026